# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PERIODIQUE
CPPAP N° 523 AD

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

**EDITION DE LA STATION « ALSACE ET LORRAINE »**
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MEUSE, MOSELLE, VOSGES)

**ABONNEMENT ANNUEL : 60 F**

*Régisseur de recettes D.D.A.*
*2, rue des Mineurs*
*67070 STRASBOURG CEDEX*
C. C. P. STRASBOURG 55-08 00 F

**SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX**
*Cité Administrative - 67084 STRASBOURG CEDEX*
*Tél. (88) 61.49.50 Poste 454*

Imprimerie de la Station "ALSACE et LORRAINE" - Directeur Gérant : P. JOURNET

Bulletin n° 178 5 décembre 1978

## ARBRES FRUITIERS

### - TRAITEMENT D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS -

Le traitement d'hiver est avant tout à envisager dans les vergers délaissés que l'on désire remettre en état. C'est au cours de cette seule période de l'année, pendant le repos complet de la végétation, que l'emploi de produits suffisamment décapants pourra éliminer les vieilles écorces et brûler mousses et lichens sans risques pour la prochaine végétation.

Ce traitement peut être effectué dès à présent, à condition qu'il le soit en-dehors d'une période de gel. Il est même recommandé de le faire le plus tôt possible, afin de profiter des intempéries de l'hiver pour parfaire la chute des mousses et lichens brûlés par les produits mis en oeuvre.

Ce même traitement permettra de détruire les nombreuses formes de ravageurs hivernant sur les troncs et les branches (cochenilles, oeufs d'acariens et de pucerons, chenilles d'hyponomeutes...).

Cependant, dans les vergers entretenus normalement où des formes hivernantes sont actuellement observées (notamment des pontes d'araignées rouges), il est préférable d'attendre le pré-débourrement pour intervenir. La Station donnera ultérieurement toutes indications utiles en ce qui concerne ces traitements.

Le traitement d'hiver suivra, si possible, les travaux de taille et d'élagage. Au cours de ces opérations, recouvrir les grosses plaies de taille d'un mastic désinfectant tel que Kankertox, Santar, etc...

PRINCIPAUX PRODUITS UTILISES

- Les huiles de goudron ou huiles d'anthracène, à fort pouvoir décapant, à la dose de 6 à 7,5 litres de produit commercial à l'hectolitre d'eau (suivant la teneur en huile de la spécialité), ou le mélange huile d'anthracène + huile blanche (Rodhuil d'hiver),

- Les colorants nitrés (D.N.O.C.) : surtout utilisés pour brûler mousses et lichens ; ils possèdent en outre une bonne action sur certaines formes hivernantes, principalement sur oeufs,

- les huiles jaunes : mélange de D.N.O.C. avec une huile de pétrole ou une huile d'anthracène (Dytrol 50, Véraline 3, Dinitrol 3, Seppic verger, Volck hiver jaune...). Utiliser la dose prescrite par le fabricant.

.../...

P142

Pour que le traitement d'hiver trouve toute son efficacité, il doit mettre en oeuvre une quantité de bouillie suffisante pour bien mouiller l'ensemble des arbres, troncs y compris (jusqu'à ruissellement). Travailler sous forte pression, si possible à la lance.

Sur arbres à noyau, réduire de moitié les doses conseillées pour les huiles d'anthracène et les huiles jaunes, en raison de leur plus grande sensibilité à ces produits.

Lire attentivement les indications portées sur les emballages des produits ou mieux, la notice du fabricant.

- PECHER -

DEPERISSEMENT BACTERIEN

La Station d'Avertissements Agricoles tient à la disposition de tous un document de deux pages relatif au dépérissement bactérien du pêcher émanant de la Circonscription Phytosanitaire "RHONE-ALPES" (poste de VALENCE). Les producteurs et personnes intéressées désirant recevoir ce document sont priés d'en faire la demande au Service de la Protection des Végétaux, Cité Administrative, 67084 STRASBOURG CEDEX (joindre une enveloppe timbrée à 1,20 F pour envoi).

/ GRANDES CULTURES /

- COLZA -

DESHERBAGE DE POST-LEVEE

A signaler l'autorisation de vente nouvellement accordée au FERVIN, à base d'alloxydime de sodium, en tant qu'herbicide de post-levée du colza, à utiliser à la dose de 750 g de m. a./ha.

Ce produit est essentiellement graminicide (action sur folle-avoine, repousses de céréales...).

L'adjonction d'huile et l'utilisation au stade poussant de la mauvaise herbe semblent favoriser l'efficacité du produit.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

# / LES MALADIES DU PELARGONIUM /

Un certain nombre de maladies d'origine cryptogamique, bactérienne ou virale se développent chaque année avec plus ou moins d'intensité sur les "Pelargonium" à divers stades de leur développement, aussi bien chez les horticulteurs que chez des particuliers, entraînant en général la perte de tout ou partie de la production.

Si le pied noir, la verticilliose, la rouille sont les maladies cryptogamiques les plus fréquemment constatées, les maladies bactériennes que l'on peut rencontrer sur Pelargonium sont dues essentiellement à la présence d'Agrobacterium tumefaciens, de Corynebacterium fascians et de Xanthomonas pelargonii.

En matière de viroses, ce sont plus particulièrement les virus de la frisolée, de la chlorose infectieuse, de la mosaïque et des panachures foliaires que l'on rencontre le plus souvent.

Il convient de signaler également une maladie d'origine physiologique, l'oedème" du Pelargonium (sur S. peltatum notamment), fréquente chez un certain nombre d'horticulteurs de la Circonscription.

## I. - MALADIES D'ORIGINE CRYPTOGAMIQUES

- le pied noir du à Pythium sp. : cette maladie est fréquemment observée en sol lourd et humide non préalablement désinfecté sur des boutures qui présentent la plupart du temps un noircissement de la tige à la base, en même temps qu'une texture molle des parties enfouies dans le sol. En général, la mortalité des plantes est rapide.

Afin de limiter les dégâts provoqués par ce champignon du sol, on prendra soin de :

- désinfecter le sol et le terreau, par la vapeur ou par voie chimique à l'aide de fumigants (bromure de méthyle, ...) de granulés à incorporer dans le sol, (dazomet à base de Basamid granulé, ...) ou de pulvérisations à base d'étridiazole (Aaterra M), d'oxyquinoléine (Cryptonol liquide), de prothiocarbe (Prévicur S 70), de quintozène (nombreuses spécialités), de bénomyl (Benlate) ou de thiophanate ethyl (Pelt sol).

- désinfecter les pots et les ustensiles destinés à être employés lors du bouturage par trempage dans de l'eau javellisée suivi d'un rinçage à l'eau claire.

Par ailleurs, il conviendra de maintenir dans la serre une température aussi régulière que possible, et une aération soutenue afin de limiter la saturation en eau de l'atmosphère ; tout excès d'eau d'arrosage est à proscrire ; les plantes malades seront systématiquement détruites.

Parmi les maladies cryptogamiques du sol, il convient également de citer les fusarioses entrainant en général le dessèchement des boutures de Pelargonium. Seule la désinfection des terreaux permet de limiter les dégâts provoqués par ce champignon.

- La verticilliose due à Verticillium albo-atrum : cette maladie se manifeste par le jaunissement puis la chute progressive des feuilles. Les plantes atteintes peuvent présenter en outre un noircissement des vaisseaux. En général, elles finissent par mourir en peu de temps.

.../...

P143

Afin de limiter les risques de dissémination de la maladie, il est fortement déconseillé de bouturer des plantes malades ou rabougries ; le champignon se conservant dans le sol ou sur les débris de culture, il est important d'utiliser du terreau préalablement désinfecté.

- La rouille du Pelargonium (Puccinia pelargonii zonalis) : Spécifique du Pelargonium zonale, cette maladie se manifeste par la présence, à la face supérieure des feuilles, de ponctuations vert-jaune, en dessous desquelles on note, à la face inférieure des feuilles, l'apparition de pustules brunâtres et concentriques.. Par la suite les parties verdâtres se détachent en même temps qu'un dessèchement des feuilles est constaté.

Il est recommandé d'effectuer des traitements préventifs contre ce champignon afin d'éviter tout risque d'infestation sur l'ensemble d'une production. Si par malheur des symptômes se manifestaient, il conviendrait de traiter à cadence régulière les plantes atteintes avec des produits à base de manèbe, mancozèbe, ...

En pratique, on prendra soin de prélever des boutures sur des pieds-mères sains ; préférer l'arrosage au pied plutôt que l'aspersion (les spores du champignon ont besoin d'eau pour germer).

II. - MALADIES BACTERIENNES

- Agrobacterium tumefaciens (Crown Gall) : cette maladie se caractérise par l'apparition de tumeurs et d'excroissances à la base des boutures, entraînant une reprise difficile. La désinfection des sols et une rotation appropriée des cultures sous chassis permettent de limiter de tels dégâts.

- Corynebacterium fascians : au niveau du collet, il est constaté la formation de petites pousses difformes et pâles ; les pieds atteints présentent un aspect touffu et rabougri, tandis que des phénomènes de fasciation peuvent apparaître sur les rameaux des pieds atteints. Dans ce cas encore, la désinfection du sol et des outils de multiplication est indispensable. Toute plante suspecte doit être éliminée et brûlée.

- Xanthomonas pelargonii : le jaunissement et le dessèchement progressif des feuilles, la présence de taches huileuses et translucides au niveau des tiges, ainsi que la présence de zones chancreuses violacées sont les symptômes typiques de cette bactériose.

Dans ce cas encore, seule une lutte préventive indirecte est possible : éliminer tout pied suspect, ne pas multiplier de pieds douteux, désinfecter sol, et outils servant à la multiplication, utiliser des pieds-mères indemnes de bactéries.

III. - MALADIES VIRALES

Le virus de la frisolée se manifeste sur Pelargonium par l'aspect gaufré et ondulé des limbes foliaires qui présentent également des taches nécrotiques ; la chlorose infectieuse est caractérisée par des taches jaunes vifs sur le limbe ou le long des nervures ; le virus de la panachure foliaire entraine la déformation, le durcissement et le jaunissement des feuilles, tandis que le virus de la mosaïque se caractérise par une décoloration verdâtre et progressive des limbes.

Pour éviter l'apparition de ces maladies virales dans les serres de production, il importe d'utiliser du matériel sain, de bien désinfecter le terreau et les outils permettant la multiplication du Pelargonium ; il n'existe pas, en effet, de méthodes curatives de lutte contre ce genre de maladie. Dans cette optique, il est également important de limiter les infestations de pucerons dans ses serres par des traitements aphicides appropriés, les pucerons étant les vecteurs de quelques-uns de ces virus.

.../...

IV. - MALADIE D'ORIGINE PHYSIOLOGIQUE : l'oedème du Pelargonium

Les symptômes de cette maladie sont caractéristiques et relativement fréquents chez les horticulteurs n'effectuant pas le contrôle de la température et de l'hygrométrie dans leur serre. La présence de cette maladie se caractérise par l'apparition de petites pustules translucides et parfois très nombreuses à la face inférieure des feuilles ; par la suite de petites cicatrices liégeuses, blanchâtres, et nécrotiques remplacent progressivement ces pustules.

Il semble que l'apparition de l'"oedème" sur Pelargonium résulte des mauvaises conditions climatiques et nutritves dans lesquelles sont cultivées les plantes : une trop grande humidité du sol et de l'air ambiant, une faible luminosité favorisent en effet son développement.

Si les variétés de Pelargonium type "lierre" sont les plus sensibles, il convient de noter que tous les cultivars peuvent présenter des symptômes.

On luttera essentiellement contre cet "oedème" du Pelargonium en éliminant les facteurs susceptibles de limiter la transpiration du végétal :

- espacer les plantes,
- réduire les arrosages foliaires,
- éviter la stagnation de l'eau aux pieds des plantes,
- drainer le sol,
- bien ventiler l'air des serres.

A noter que cette affection est surtout fréquente en hiver ou au début du printemps et disparait en été.

-------------

P144

STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

----

Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"

- RENOUVELLEMENT DES ABONNEMENTS POUR L'ANNEE 1979 -

Votre abonnement aux bulletins techniques de la Station d'Avertissements Agricoles se termine au 31 décembre 1978. Afin d'éviter toute interruption de réception, nous vous demandons de penser dès à présent à votre réabonnement pour l'année 1979.

Les différents tarifs d'abonnement pour l'année 1979 restent inchangés :

- Abonnement ordinaire : bulletins de la Station en un seul exemplaire et la revue "PHYTOMA" : 60,00 F.

- Abonnement collectif à une même adresse (plusieurs exemplaires des bulletins techniques mais un seul exemplaire de "PHYTOMA") : 60,00 F + 40,00 F par série supplémentaire de bulletins.

- Abonnement collectif à plusieurs adresses (plusieurs exemplaires des bulletins techniques à des adresses différentes mais un seul exemplaire de "PHYTOMA" à une adresse désignée) : 60,00 F + 50,00 F par adresse supplémentaire.

- Abonnement à plusieurs Stations d'Avertissements (1 exemplaire de "PHYTOMA") : 60,00 F + 50,00 F par Station supplémentaire.

Le montant de l'abonnement est à verser à Monsieur le Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 2, rue des Mineurs, 67070 STRASBOURG CEDEX, C.C.P. 550800 STRASBOURG. Les chèques postaux (3 volets) et les chèques bancaires seront rédigés à l'ordre de : Monsieur le Régisseur de Recettes - D.D.A. du Bas-Rhin.

Nous vous prions de faire figurer, très lisiblement, sur votre mode de paiement, nom, prénom, adresse précise ainsi que l'indication "abonnement aux avertissements agricoles".

En cas de versement par une tierce personne, faire figurer le nom, l'adresse et le code postal du destinataire.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la
Circonscription Phytosanitaire
"ALSACE et LORRAINE"
J. HARRANGER

---------

REABONNEZ-VOUS SANS ATTENDRE...
Ne tenez pas compte de cette note si vous êtes abonné par une autre personne.

---------

Imprimerie de la Station "ALSACE et LORRAINE" - Directeur-Gérant : P. JOURNET